

Retraites financées par l'employeur, revenus et difficultés lors des transitions précoces pour la retraite

Kevin Milligan
Université de la Colombie-Britannique

Avril 2013

Résumé

Le Canada ainsi que d'autres pays changent l'âge de la disponibilité aux prestations de pension générale. La préoccupation politique qui apparaît à cet égard est la situation d'aide sociale pour les personnes qui quittent le marché du travail avant cet âge de disponibilité d'une pension. Cette étude présente les implications d'une retraite anticipée sur le bien-être, en examinant qui sont ceux qui ne travaillent pas à un âge plus avancé, de quoi se constitue leurs revenus et comment ceux qui quittent le marché du travail plus tôt évitent une baisse de leur revenu. On découvre que près des trois quarts de ceux qui ne travaillent pas peuvent éviter une situation de faible revenu. Les facteurs les plus importants pour éviter un revenu faible sont d'autres sources familiales de revenu, une bonne santé et un revenu de retraite lié à un emploi antérieur.

Mots clés : Prestations, régime de pensions du Canada, sécurité du revenu, faible revenu, pension, retraite, personnes âgées.

Codes JEL : J26 et J32